

Les meilleurs mécènes

Pour la 22^e édition de remise des Prix Caius, l'ASBL Prométhéa a rempli la salle du Palais des Beaux-Arts de Charleroi, malgré le climat de crise, palpable à travers beaucoup d'interventions. L'atmosphère était pourtant très festive, rythmée par les intermèdes musicaux des solistes de la Chapelle royale musicale Reine Élisabeth, Julie Mossay et Harriet Langley, accompagnés par l'Orchestre philharmonique de Wallonie. L'œuvre décernée aux lauréats, «Elektron», est signée par le couple de plasticiens Kinga et Anatoly Stolnikoff. Accompagnés sur scène de leur petit Alexander, 2 mois, lové dans sa poche kangourou, les artistes ont présenté cette sphère mobile faite de trois cercles de métal soudés. Autre moment fort, l'intervention émouvante du Comte de Launoit, en patriarche, qui a témoigné d'un engagement inconditionnel pour les arts et la musique en particulier.

Le prix du patrimoine en Région wallonne a été attribué à la **Confédération Construction wallonne** pour la restauration du mur d'enceinte du Château de Lavaux Sainte-Anne. Le choix du jury a été guidé par l'aspect coopératif de cette action où des entreprises concurrentes ont ressuscité l'esprit des compagnons.

Le groupe **P & V Assurances** a reçu le Caius du patrimoine en Région bruxelloise pour son soutien à la restauration de la Maison Dewez destinée à accueillir le Musée de la franc-maçonnerie, débouchant également sur la muséalisation de collections inédites, en phase avec les valeurs humanistes de l'entreprise.

Le prix de la culture dans la catégorie PME est revenu à la banque **Triodos** pour son partenariat avec la Cinematek pour la numérisation, l'enregistrement sur DVD et la diffusion de quatre films du cinéaste belge, André Delvaux. Qu'il s'agisse de «L'œuvre au Noir», de «Belle», de «Femme entre chien et loup» ou encore de «Benevenuta», ces chefs-d'œuvre en péril n'auraient pu être sauvés sans l'intervention du mécène.

Le prix de la culture dans la catégorie grande entreprise a été remis à **Electrabel** durablement engagé dans le projet social «Un pont entre deux mondes», aux côtés du Théâtre Royal de la Monnaie, un partenariat au long cours en faveur de la réinsertion de publics fragilisés à travers la musique. Le Caius spécial du jury a été décerné à **BNP Paribas Fortis** pour son

implication dans le Concours Reine Élisabeth. En effet, malgré les changements intervenus au sein du groupe bancaire, une logique de continuité s'est imposée. Le repreneur aurait pu succomber à la tentation de faire table rase sur l'«héritage mécénal» de Fortis. Pour Walter Torfs, responsable de la marque, de la communication et de la qualité chez BNP Paribas Fortis, «*BNP Paribas disposait déjà d'une politique mécénale bien identifiable et bien établie. Par exemple, au niveau sportif, là où BNP pensait tennis, Fortis pensait football. Désormais, BNP Paribas Fortis a trouvé un équilibre qui lui permet de s'investir simultanément dans ces deux disciplines de façon harmonieuse. Sur le plan artistique, le rayonnement du Concours Reine Élisabeth a joué en faveur de la continuité du partenariat existant qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau encore plus largement répandu.*»

Quant au public, il a choisi de récompenser le **Rotary Tournai 3 Lys** pour son soutien à la restauration du chœur et des vitraux de l'Église Saint-Jacques à Tournai. Une annonce qui a enthousiasmé de nombreux participants dans la salle, visiblement sensibles à cet intérêt pour un patrimoine exceptionnel. ■